



LA MAISON AGES&VIE **Vieillir bien entouré, au cœur de son village ou de son quartier**

Aujourd'hui, il existe une nouvelle formule d'hébergement, véritable alternative à la maison de retraite, pour les personnes âgées en perte d'autonomie qui doivent quitter leur logement mais veulent rester dans leur commune.

La maison Ages&Vie n'est ni un foyer-logement, ni une maison de retraite. C'est un nouveau domicile où les personnes âgées trouvent, auprès d'aides à domicile professionnelles, qui sont aussi leurs voisines, les services leur permettant de continuer à vivre le plus normalement possible. Le lieu est intergénérationnel, à échelle humaine.

Dès l'origine, le concept de maison Ages&Vie a été mis au point et développé en partenariat avec la collectivité, dans un souci d'intérêt général. Nous pensons qu'il répond particulièrement bien aux attentes des élus locaux, et notamment des maires qui recherchent une réponse innovante, intergénérationnelle, sociale, au besoin de la population de leur commune.

L'équipe d'Ages&Vie

■ **6 PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES VIVENT EN COLOCATION**

Les personnes âgées sont chez elles, et vivent dans une maison comme les autres, mais adaptée à leurs besoins. Chacune dispose d'un studio composé d'une pièce à vivre et d'une salle de bain, et peut apporter ses meubles si elle le souhaite. Les couples peuvent être accueillis au sein de la maison.

La grande pièce à vivre est le lieu où sont préparés les repas, le plus souvent pris en commun. Chaque studio accède de plain-pied sur une terrasse privative et sur le jardin. Le bâtiment et son environnement, sont accueillants pour la famille ou les amis du village ou du quartier qui viennent rendre visite. ►►



Repas pris en commun dans une maison Ages&Vie
(photo parue dans Franche-Comté Magazine,
novembre 2008)



«Ce que j'aime ici, c'est la relation avec les personnes âgées, et le fait de vivre au cœur de la maison. On prend le temps de dialoguer.»

Maryse Royo-Turon, salariée,
Novembre 2008

■ LES SALARIÉS ET LEUR FAMILLE VIVENT À L'ÉTAGE

Trois assistant(e)s de vie travaillent à temps plein pour apporter aux personnes âgées les services dont elles ont besoin, jouant à la fois le rôle d'aide à domicile et de «maîtresse de maison». Ils (ou elles) vivent à l'étage avec leur famille dans un logement de fonction de type T4, ce qui leur permet d'assurer par roulement une veille 24h sur 24h. Ces salarié(e)s préparent les repas, aident au lever et à la toilette, animent la maison par leur présence, proposent des activités et partagent une partie de la vie des personnes âgées.

Trois temps plein pour six employeurs, c'est un ratio élevé : ainsi

les personnes âgées disposent à leurs côtés de professionnel(le)s réellement disponibles, aptes à les accompagner jusqu'au bout de la vie.

Un studio supplémentaire peut héberger la famille venue rendre visite à l'un des locataires âgés de la maison, ou une 7ème personne âgée en hébergement temporaire.

■ LE COÛT RESTE MODÉRÉ POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Les personnes âgées sont colocataires et coemployeurs de leurs salariés, par l'intermédiaire d'une association locale dont

elles sont toutes membres. Chaque personne âgée habitant le rez-de-chaussée de la maison Ages&Vie paie ainsi un loyer, des charges, des frais de nourriture, et sa quote-part des salaires versés aux professionnels. La somme totale restant bien inférieure au coût habituel d'une maison de retraite, cette solution d'hébergement est donc financièrement accessible au plus grand nombre.

La Maison Ages&Vie véhicule des valeurs humanistes : mutualisation des moyens, renforcement des liens intergénérationnels, refus de l'exclusion, solidarité villageoise ou de quartier. Elle s'inscrit dans

«Grâce à cette structure nouvelle, alternative à la maison de retraite traditionnelle, les anciens de la commune pourront vieillir sur place sans avoir à souffrir de l'éloignement de leur proches.»

Bulletin Municipal de Saint Hippolyte (25), Juillet 2007



La deuxième génération de Maisons Ages&Vie, à l'architecture bioclimatique plus ensoleillée et plus chaleureuse

une vision positive d'une société où chacun trouve sa place quelque soit son âge ou son handicap.

■ LE PARTENARIAT PRÉSERVE LES FINANCES COMMUNALES, EN FAISANT APPEL À DES INVESTISSEURS PRIVÉS

La commune apporte le terrain. En fonctionnement, le bâtiment lui rapporte plus qu'il ne lui coûte (grâce aux taxes foncière et d'habitation). Elle n'a pas à prendre en charge la gestion du dispositif.

L'intégralité du financement hors foncier (environ 800.000 euros) est apporté par Ages&Vie Habitat, qui fait appel pour cela à des investisseurs privés : ceux-ci sont propriétaires des murs, mais nous confient la gestion de leur bien.

Le montage juridique apporte



Juillet 2008 : inauguration de la première maison Ages&Vie, en présence du Préfet de Région, de la Présidente du Conseil Régional, du Président du Conseil Général et de nombreux élus locaux.

notamment la garantie que :

- la maison reste réservée en priorité aux habitants de la commune,
- tous les loyers sont plafonnés au prix du logement social,
- le bâtiment est construit avec des prestations de grande qualité (artisans locaux) et des délais courts.

«A Montfaucon aujourd'hui 50 personnes ont plus de 80 ans. A la fin du mandat, dans 6 ans, elles seront 150. Cette problématique du vieillissement, il était pour nous capital de la prendre en compte.»

Pierre Contoz, Maire de Montfaucon (1.500 habitants),
Septembre 2008



Images, vidéos, informations complémentaires :
Consultez notre site : WWW.AGESETVIE.COM

Maisons Ages & Vie déjà ouvertes

Charquemont (25) /
Damprichard (25) / Etalans (25) /
Foncine-le-Haut (39) /
Frotey-l'Ès-Vesoul (70) /
La Rivière-Drugeon (25) /
MandeurE (25) / Marchaux (25) /
Montbozon (70) /
Montfaucon (25) /
Orchamps-Vennes (25) /
Saint-Hippolyte (25) /
Voujeaucourt (25).

Maisons Ages & Vie prochaines ouvertures

Châtenois-les-Forges (90) /
Lure (70) /
Pouilley-les-Vignes (25) /
Roche-lez-Beaupré (25) /
Vieux-Charmont (25).

Maires, élus locaux : 5 bonnes raisons D'IMPLANTER UNE MAISON AGES&VIE SUR VOTRE TERRITOIRE

1 Répondre à une demande forte mais sans doute mal satisfaite, l'hébergement des personnes âgées dépendantes de votre commune

Lorsqu'elles sont confrontées au problème de la perte d'autonomie, les personnes âgées et leurs familles souhaitent dans leur immense majorité :

- vivre le plus normalement possible, au contact de toutes les générations,
- rester dans leur village ou leur quartier,
- rester en lien avec leurs proches, leurs amis,
- garder leur liberté de choix («je décide ce qui est bon pour moi») et rester acteurs de leur vie...

Cette demande sociale va en s'amplifiant, pourtant les solutions concrètes manquent. Trop souvent c'est le règne de la solution unique (la maison de retraite au sein du chef-lieu du canton...), censée satisfaire tout le monde.

2 Choisir une solution à coût modéré pour les usagers comme pour la collectivité

Le dispositif a été conçu pour rester accessible sinon à tous, du moins au plus grand nombre : son objectif n'est pas de sélectionner par l'argent, mais au contraire de s'adresser à toutes les personnes âgées de la commune qui en éprouvent le besoin.

Le recours à l'emploi direct et la petite taille de chaque structure permettent d'optimiser la gestion et de diminuer les coûts.

3 Opter pour un partenariat sans le souci de la gestion au quotidien

C'est Ages&Vie Habitat, et non la commune, qui prend à sa charge les travaux de construction, l'entretien du bâtiment, la gestion du dispositif. Notre PME, basée à Besançon, inventrice du concept, a développé pour cela un savoir-faire complet en matière de promotion et de gestion immobilière comme de gestion sociale.

La gestion est pilotée en toute transparence ; elle implique notamment un réseau fédératif d'associations locales travaillant en partenariat avec les collectivités et les pouvoirs publics. Dans chaque commune, les décisions importantes sont prises en concertation, au sein de l'association locale. Ainsi la gestion est confiée à des professionnels, mais le pouvoir décisionnel reste local, au plus près des utilisateurs.

4 Créer trois emplois sur place

Il s'agit d'emplois en CDI à temps plein, non délocalisables. Les trois salariés concernés s'installent sur place avec leur famille (et donc leurs enfants s'ils en ont), contribuant eux aussi au développement de la commune d'accueil.

Le dispositif s'inscrit dans une démarche de professionnalisation de l'aide à domicile, encouragée par les pouvoirs publics : La première garantie de qualité du service est de faire appel à des personnels diplômés, dans le cadre d'emplois stables et bien rémunérés.

Contactez nous :

3, rue Armand Barthet 25000 Besançon
Tél. 03 81 25 08 23 - www.agesetvie.com

Email : contact@agesetvie.com

Simon **VOUILLOT** - Nicolas **PERRETTE**



5 Faire le choix de l'innovation

Le dispositif des maisons Ages&Vie est :

- innovant humainement, car il replace la personne âgée au centre des préoccupations et invente une solution intermédiaire entre le domicile et l'établissement,
- innovant écologiquement, car il s'inscrit dans une démarche d'habitat durable (bâtiment bioclimatique, haute qualité environnementale, évolution prévue vers la basse énergie) et de limitation des rejets de CO2 (vivre, travailler et produire localement),
- innovant dans sa gestion, car le partenariat entre le public et le privé permet de diminuer le coût pour la collectivité tout en garantissant l'intérêt public,
- innovant socialement, car en réhabilitant la notion de petite structure il permet de répondre à la demande de communes de taille petite ou moyenne,
- évolutif grâce à la réactivité et la souplesse d'une PME qui gère le dispositif et le fera évoluer si besoin en toute indépendance.



MDCOM 0381613418 - Crédit photo : Interne - Région - FC/D. Cesbron - Photographie - Ingram - Fotolia 2009